

LA GROGNE DES « PROSUMERS »

Photovoltaïque : « On prend dans nos poches ! »

Notre article annonçant que TotalEnergies allait imposer des frais supplémentaires à ses clients disposant d'une installation photovoltaïque a suscité énormément de réactions. « On nous stigmatise », dénonce le président de « BeProsumer ».



Des propriétaires dindons de la farce ? © iStock

Régis François. Vous êtes le président de l'ASBL « BeProsumer » qui s'appelait avant « Touche pas à mes certificats verts ». On va prendre un peu de hauteur. Ces nouveaux frais supplémentaires imposés par trois fournisseurs, est-ce décent ?

En prenant de la hauteur ? La réponse est clairement « non » ! Et ce à deux titres. Le gouvernement demande de tout faire pour investir dans les énergies renouvelables pour nous affranchir le plus possible de toutes les hausses des prix du marché. Tous les grands fournisseurs, dans le cadre de la diversification, ont commercialisé des panneaux photovoltaïques. Puis, ils nous disent une fois que nous les avons achetés que nous perturbons les prix et ils nous demandent aujourd'hui de payer quelques centaines d'euros. Évidemment que nous sommes remontés ! Il faut que le régulateur et que le politique donnent un message clair. Ce n'est pas une vision à cinq ans que nous voulons mais à dix voire vingt ans.

Vous avez contacté la CWaPE, le régulateur ?

Nous venons de lui écrire mais il y a la période des vacances et il n'y a pas d'urgence puisqu'on parle, pour TotalEnergies, du 1^{er} avril 2023. Je sais que Test Achats l'avait déjà interpellée pour les deux autres fournisseurs mais je ne sais pas si elle a eu une réponse car elle n'a jamais été publiée. Nous le ferons car nous voulons que tous les propriétaires de panneaux photovoltaïques en Wallonie soient au courant de ce

qui se passe.

Il y en a combien, en Wallonie ?

200.000 habitations et ce sera 250.000 à la fin 2024. Nous, à l'ASBL, nous avons 30.000 inscrits. C'est beaucoup et peu à la fois. Les prosumers pensaient à tort que nous ne défendions que les permis verts. C'est pour cela que nous avons changé de nom en mars dernier.

On a l'impression qu'on pointe les propriétaires de panneaux du doigt. Vous seriez des nantis ?



« Ils essaient de récupérer du cash et nous prennent pour un tiroir-caisse »

RÉGIS FRANÇOIS
Président de « BeProsumer »

C'est courant en politique : on divise pour mieux régner. En fait, c'est pire, on nous stigmatise ! On se dit que s'ils ont les moyens de se payer des panneaux, on peut augmenter leur contribution à l'effort collectif. On a l'impression qu'on va toujours chercher l'argent dans les mêmes poches. Parmi les propriétaires, il y a aussi des femmes de ménage mariées avec des ouvriers qui font les pauses à l'usine. En fait, il y a très

peu de riches. Allez vous promener à Lasne, vous verrez peu de panneaux sur les toits des habitations car ils trouvent cela moche. Dans toutes les nouvelles constructions, pourtant, on oblige presque de mettre une citerne d'eau de pluie ainsi que les panneaux photovoltaïques pour améliorer le PEB.

Comment expliquer que des fournisseurs changent la

donne ?

Parce que certains ont la corde au cou. Ils essaient de récupérer du cash et nous prennent pour un tiroir-caisse. Ils vont chercher de l'argent chez ceux qui participent à l'affranchissement des énergies non durables. Vous allez voir que cela va être la même chose avec les gens qui isolent leur maison.

C'est-à-dire ?

On pousse les Belges à isoler plus.

Plus vous le serez, pour le loyer pourra être augmenté et votre revenu cadastral le sera fatalement puisqu'on le calcule sur la valeur locative de votre bien. Moi, je produis 1.000 kWh de trop. Je ne demanderais pas mieux de le donner à des gens qui en ont besoin. Rien ne l'empêcherait s'il y avait une loi le permettant. Mais non, on préfère étendre le tarif social qui devrait rester ponctuel au lieu d'être structurel.

Cela paraît paradoxal. On nous demande d'investir dans les énergies renouvelables mais il n'y a plus de primes...

Les prix ont tellement baissé qu'il n'y a plus besoin d'avoir des primes. Le seul incitant qui restait, c'était le compteur tournant à l'envers que certains essaient de contourner en installant des frais supplémentaires ! ■

PIERRE NIZET

PAS TOUCHÉS PAR LA CRISE ?

« Que Magnette sorte de sa tour d'ivoire »

Récemment, dans nos colonnes, Paul Magnette a affirmé qu'une famille qui a une villa quatre façades et des panneaux photovoltaïques ne voit pas la crise...

Je l'invite à sortir de sa tour d'ivoire et d'arrêter son four à pain ! Il y a des gens qui se sont endettés sur 25 ans. S'ils perdent leur boulot, ce sera la catastrophe. Franchement, c'est ça le message que le politique veut faire passer aujourd'hui ? En fait, il y a une grande différence entre la Wallonie et la Flandre où il n'y a jamais ce type de débat. Regardez la « Turteltaks » que voulait imposer le ministre flamande Turtelboom. Une semaine après, elle démissionnait ! Nous serons 500.000 prosumers d'ici le mois de mai 2024 et les prochaines élections. On peut faire pencher la balance à nous seuls... sans oublier la réforme du parc automobile. Aux gens qui vont mettre des panneaux solaires pour

recharger leur voiture électrique, on va aussi leur dire qu'ils perturbent le réseau des fournisseurs ?

On a l'impression qu'au cours du temps, on a changé la donne alors que les gens ont misé dans les énergies renouvelables en pensant qu'ils allaient avoir un retour sur investissement. Avec un plan d'amortissement...

C'est exactement cela ! On change les règles en cours de route. Il y a d'abord eu les certificats verts. On a dit qu'il y en avait trop et on nous a rabotés de cinq ans. Regardez le photovoltaïque industriel. Là, rien n'a changé. Aujourd'hui, les sociétés garantissent un retour sur investissement de minimum 15%. En cinq ans, c'est rentabilisé. Puis, on nous a imposé le tarif prosumer car on ne participait plus à l'entretien du réseau. On a fait sauter cela en 2016 puis c'est revenu. Aujourd'hui, on contribue comme n'im-

porte qui. À la limite, je peux encore le comprendre. Imaginez qu'il ne reste plus un jour que 100.000 maisons en Wallonie sans panneaux et 1.400.000 avec. Qui paierait l'entretien du réseau ?

Et là, il y a le fameux tarif imposé par trois fournisseurs...

Et demain, ce sera quoi ? Quelqu'un qui commande des panneaux aujourd'hui ne sait pas ce qui se passera en 2024 ou en 2025. On a droit au silence assourdissant du ministre Henry. On ne convoque pas les fournisseurs. Au fédéral et à la Région, personne n'ose intervenir... ou alors, et ce serait grave, ils savaient que ces nouveaux tarifs permettraient de contourner le principe du compteur inversé. Pourquoi nous redemande-t-on de l'argent aujourd'hui ? À ce rythme, on nous interdira bientôt de cuisiner après 18h ! Si le politique ne met pas les pieds dans le plat à un moment

donné, cela n'ira pas. Et je n'ai pas l'impression que nous avons bonne presse auprès des Écolos qui sont partout au niveau des ministères de l'Environnement. Et pendant que les gens s'endettent, vous allez avoir 125 personnes qui vont parader en Égypte à la COP27.

Vous voulez faire passer un dernier message, ?

Oui ! Je voudrais qu'un grand fournisseur se mette de notre côté et nous dise : « Venez, on va se mettre ensemble pour améliorer le passage de la transition énergétique à tous les niveaux ». J'invite aussi tous les prosumers chez TotalEnergies à nous rejoindre en leur disant qu'elle ne respecte pas le contrat. On leur proposera d'aller voir un autre fournisseur qui nous accueillera les bras ouverts car nous constituerons un grand laboratoire de prosumers. ■

P. N.

SOLIDARIS

Vous êtes peut-être un BIM sans le savoir

Solidaris lance une campagne de sensibilisation au statut BIM (Bénéficiaires de l'Intervention Majorée) afin de mieux informer les affiliés et de faire valoir le droit de certains à une réduction de la facture énergétique.

En étant affilié à une mutuelle, il est possible d'obtenir le statut de Bénéficiaires de l'Intervention Majorée (BIM) et, du même coup, des tarifs préférentiels en matière d'énergie. Mais ceux et celles qui sont en droit d'obtenir ce statut l'ignorent encore parfois, raison pour laquelle Solidaris se lance

dans une campagne de détection active de ces affiliés.

Le statut BIM est accordé automatiquement à toute une série de personnes : les bénéficiaires du revenu d'intégration social (RIS) ou d'une aide équivalente allouée par le CPAS, les bénéficiaires de la garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA) ou revenu garanti, les bénéficiaires d'une allocation octroyée à une personne handicapée ou encore les enfants atteints d'une incapacité physique ou mentale d'au moins 66 %, les mineurs étrangers non accompagnés (MENA) ainsi que les titulaires orphelins

âgés de moins de 25ans.

8.000 affiliés

Mais ce statut peut, d'autre part, être octroyé sur demande à d'autres catégories comme les ménages avec revenus modestes et stables, inférieurs à un certain plafond, durant une période d'un an, les personnes en incapacité de travail ou au chômage à condition qu'elles soient de manière ininterrompue depuis trois mois au moins, ou en incapacité de travail, ou en chômage complet, les familles monoparentales, les invalides (et assimilés), les bénéficiaires d'une pension (de retraite



Une famille monoparentale peut bénéficier de l'allocation. © News

ou de survie) et les personnes handicapées sans allocation.

« Or, il apparaît que de nombreux bénéficiaires potentiels du statut BIM ignorent qu'ils y ont droit », explique Solidaris qui a décidé

de poursuivre son travail de détection auprès de ces affiliés. Entamé cet été, il sera approfondi, dans les prochains jours, par l'intensification du travail sur le terrain, soit par le biais d'appels téléphoniques, soit par le biais de rencontres que les agents de prévention font dans le cadre de la sensibilisation à la vaccination des 65+.

La Mutualité estime que 8.000 affiliés sont potentiellement concernés. ■

L.B.